



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Maintien des délais pour les demandes de révision administrative suite au dépôt des rôles triennaux 2020-2021-2022

Lanaudière, le 24 avril 2020 – La MRC de Matawinie tient à rappeler aux contribuables des municipalités d'Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Alphonse-Rodriguez, Saint-Donat, Sainte-Béatrix et Sainte-Marcelline-de-Kildare que toute demande de révision administrative relative au dépôt des rôles triennaux 2020-2021-2022 doit être déposée avant le 1^{er} mai 2020.

Malgré les mesures d'urgence sanitaires instaurées par le gouvernement du Québec afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, nous désirons vous rappeler que l'équipe du Service d'évaluation de la MRC de Matawinie continue d'assurer la gestion des opérations.

« Pour l'heure actuelle, aucun report n'est prévu en lien avec le processus des demandes de révision administrative suite au dépôt des rôles triennaux 2020-2021-2022 », a mentionné monsieur Sylvain Breton, préfet de la MRC.

Ainsi, l'article 124 de la *Loi sur la fiscalité municipale* stipule ce qui suit : « une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation une demande de révision à ce sujet ». Une telle demande à l'égard d'un rôle entré en vigueur au 1^{er} janvier 2020 doit donc être déposée **avant le 1^{er} mai 2020**.

Voici les municipalités concernées par ces demandes de révision pour l'année en cours :

- Entrelacs
- Notre-Dame-de-la-Merci
- Saint-Alphonse-Rodriguez
- Saint-Donat
- Sainte-Béatrix
- Sainte-Marcelline-de-Kildare

Le formulaire pour exercer ce droit se trouve sur le site Internet de la MRC au www.mrcmatawinie.org/mrc/role-et-mandats/evaluation-fonciere/demande-de-revision-et-formulaire.

Pour toute question, il est possible de joindre le Service d'évaluation selon les heures régulières de travail au 450-834-5441.

À propos de la MRC de Matawinie :

Le territoire de la MRC de Matawinie entend se développer selon les principes du développement durable, où une diversité d'activités cohabite dans le respect de l'environnement et des paysages naturels. La MRC de Matawinie se veut une organisation efficace et efficiente, tournée vers ses municipalités constituantes, valorisée et respectée par ses partenaires et reconnue par sa population. La MRC de Matawinie aspire également à être un employeur recherché, misant sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour faire face avec succès aux défis actuels et futurs.

Source :

Josée Rivest, directrice du Service d'évaluation
MRC de Matawinie